



VIDE-GRENIER

LA GUYONNIERE (85)

DIMANCHE 26 OCTOBRE 2025

DE 9H00 À 18H30

RÉSERVATIONS EMPLACEMENTS

EN LIGNE

À PARTIR DU

25 AOÛT 2025

ACCÈS E-RÉSERVATION :
MERCİ DE SCANNER
LE QR CODE



PAR TÉLÉPHONE

LE 4 OCTOBRE 2025

N°RESA :
06.51.53.94.08
07.67.49.76.42

COMPLEXE SPORTIF
INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

180 EXPOSANTS

RESTAURATION
SUR PLACE

NOMBRE DE PLACES EXPOSANTS LIMITÉ
TARIFS ET CONDITIONS AU DOS ET SUR NOTRE SITE INTERNET

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.LAGUYONNIERE-STJOSEPH.FR



VIDE-GRENIER DE LA GUYONNIERE (85)

26 OCTOBRE 2025

TARIFS

EMPLACEMENTS INTÉRIEURS = 6.50 € LE MÈTRE LINÉAIRE / 2 MÈTRES DE PROFONDEUR	Possibilité réservation de TABLE DE 3 M = 5 €	MONTANT RESERVATION TOTAL €
Emplacement de 2 MÈTRES	NON	13.00 €
Emplacement de 3 MÈTRES	NON	19.50 €
Emplacement de 4 MÈTRES	OUI	26.00 € / 31.00 € avec 1 table
Emplacement de 5 MÈTRES	OUI	32.50 € / 37.50 € avec 1 table
Emplacement de 6 MÈTRES	OUI	39.00 € / 44.00 € avec 1 table
Emplacement de 7 MÈTRES*	OUI	45.50 € / 50.50 € avec 1 table*
Emplacement de 8 MÈTRES*	OUI	52.00 € / 57.00 € avec 1 table*
<i>* Sur ces emplacements, il est possible de réserver 2 tables, merci de nous l'indiquer lors de votre inscription en ligne</i>		
EMPLACEMENTS EXTÉRIEURS = SECTEUR Z sur le site de réservations	Possibilité réservation de TABLE DE 3 M = 5 €	MONTANT RESERVATION TOTAL €
Place de 2,50 m de largeur et 5 m de profondeur = 1 place de parking	NON	11.00 € la place de 2.50*5m

MODALITÉS INSCRIPTIONS

- **EN LIGNE** : Réservations en ligne possibles du 25 août à 19 octobre 2025. Paiement en ligne sécurisé, et gestion des formalités administratives facilitée.

- **PAR TÉLÉPHONE** : le 4 octobre 2025 de 9h00 à 12h00 sur les numéros suivants : 06.51.53.94.08 / 07.67.49.76.42

Réservations par téléphone possibles seulement lors de la permanence.

Aucune réservation par SMS ou MAIL.

L'accueil et l'installation des exposants débiteront à 7h30 le 26/10/2025

Inscription faisant suite au décret n° 2009-16 du 7 janvier 2009 relatif aux ventes au débailage (Article R321-9 Code pénal)

RÈGLEMENT :

- L'OGEC de l'École Privée Saint Joseph de La Guyonnière est organisateur du vide grenier se tenant au complexe sportif de La Guyonnière le 26 octobre 2025 de 9h à 18h30. L'accueil des exposants débute à 7h30.

- L'exposant est responsable de son stand, de la provenance et de l'acheminement de ses objets sur le lieu de la vente, de la détermination des prix. Les bénéfices résultant de la vente des objets lui reviennent. Il doit rapporter ses déchets avec lui et laisser son stand propre.

- Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations.

- Exposition possible en extérieur. L'organisateur ne prévoit pas les barnums ou tonnelles en cas de mauvais temps.

- La vente d'animaux, produits alimentaires ou confiseries est interdite.

- La vente et l'appel aux dons pour une tierce association n'est pas autorisée au sein du vide grenier

- L'exposant n'est pas autorisé à vendre des objets sous forme de jeux (pêche à la ligne, tirage..).

- Les places non occupées après 8h30 ne seront plus réservées et pourront être éventuellement attribuées à d'autres exposants. Les sommes versées resteront dans ce cas acquises à l'organisateur.

- En cas d'impossibilité, l'exposant devra en aviser l'organisateur au moins 1 semaine avant le début du vide grenier. A défaut, les sommes versées resteront acquises à l'organisateur.

- Seuls les exposants professionnels exerçant la qualité de brocanteur sont autorisés.

MAIL : videgrenier.laguyonniere@gmail.com

